

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tèl fixe : Portable :
 Email :
 Camping connu par :
 Immatriculation(s) véhicule(s) obligatoire pour rentrer :
 Animal (hors cat. 1 et 2) : Race N° carnet vaccination

PARTICIPANTS AU SEJOUR

Nom	Prénom	Date de naissance

JE RESERVE UN EMLACEMENT

Arrivée le ____ après 14h Départ le ____ avant 12h ____ nuits
☐ Tente ☐ Caravane ☐ Camping-car
☐ Animal ☐ Electricité ☐ Frigo 4,50€ / jour

JE RESERVE UNE LOCATION

Pleine saison : ☐ A la semaine ☐ A la nuitée

Arrivée le ____ entre 16h et 19h
 Départ le ____ avant 10h

Mobil home terrasse couverte

- ☐ Gamme lilas
- ☐ Gamme Angora
- ☐ Gamme Acacia
- ☐ Gamme Acajou
- ☐ Gamme Séquoia
- ☐ Gamme Camélia

Mobil home terrasse non couverte

- ☐ Gamme Eucalyptus
- ☐ Gamme Roseau
- ☐ Gamme Roseau Nuitée (juillet-août)

Basse saison : ☐ A la semaine ☐ A la nuitée

Arrivée le ____ après 14h
 Départ le ____ avant 12h

Insolite terrasse couverte

- ☐ POD SOLO
- ☐ POD DUO
- ☐ Ecolodge
- ☐ SAHARI
- ☐ COCO SWEET
- ☐ Chalet

Insolite terrasse non couverte

- ☐ Kota

LOCATION SUPPLEMENTAIRE

- ☐ kit de draps coton = 10€ par kit et par lit (uniquement pour les réservations nuitée et Week-end)
- ☐ Lit bébé 4€/jour = 21€ la semaine Nbr ____ X durée ____ jours
- ☐ Chaise bébé 4€/jour = 21€ la semaine Nbr ____ X durée ____ jours
- ☐ Barbecue 4€/jour ou 24.50€ la semaine Nbr ____ X durée ____ jours
- ☐ Forfait animal 4€ / jour

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

• Avant tout envoi de réservation, téléphonez pour connaître les disponibilités.

- La réservation est définitive à réception des arrhes :
- Pour les emplacements, la réservation sera accompagnée d'un versement de 30 % de la somme totale à titre d'arrhes, déductibles du montant du séjour, et de 20 € de frais de dossier. Le solde du séjour sera à régler à l'avance ou le jour de votre arrivée.
- Pour les locations, la demande doit être accompagnée d'un règlement. Le solde du séjour sera à régler au plus tard 4 semaines avant votre arrivée (possibilité de payer en plusieurs fois sans frais). Si vous réservez moins de 4 semaines avant le début du séjour, vous réglez la totalité du séjour à la réservation.
- A défaut de paiement intégral 4 semaines avant votre arrivée, le camping se réserve le droit de considérer que la réservation est annulée.
- Le paiement peut être effectué par chèque bancaire ou postal à l'ordre de SAS Les Mancellières, par chèques vacances, par virement bancaire ou par C.B.
- En juillet et août, la plupart des locations ne sont consenties que par période d'une semaine complète (du samedi 16h au samedi 10h). En dehors de ces mobil homes vous avez la possibilité de louer à partir de 1 nuit minimum.
- La location est personnelle, il est interdit de sous louer ou de céder l'emplacement à un tiers.
- Toute modification du nombre de personnes pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou en moins doit être signalée à l'arrivée (taxe de séjour, personne supplémentaire par rapport à la capacité du locatif). En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.
- Le camping Les Mancellières, doit être avisé de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelles 24 heures après la date prévue. Les règlements effectués ne seront pas remboursés.
- Pour les locations, une caution de 200 € est demandée pour couvrir les éventuels dégâts, ainsi qu'une caution supplémentaire de 60 € pour couvrir d'éventuels frais de nettoyage en fin de location, elles sont restituées le jour du départ suivant l'état des lieux.

Conditions d'annulation

Location mobil-home :

- Pour tout séjour annulé plus de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité des sommes versées restera acquise au camping.
- Pour tout séjour annulé dans les 30 jours précédents la date d'arrivée, pour quelques raisons que ce soit, la totalité du montant du séjour réservé sera redevable et restera acquise au camping.

En cas de litige et après avoir saisi le service client de notre établissement, tout client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi sont les suivantes : cm2c.net

ARRHES hébergement :

30 % du montant total du séjour + frais de dossier par location : 20€

ARRHES emplacement nu :

30 % du montant total du séjour + frais de dossier par location : 20€

Assurance annulation recommandée « campez couvert »

3% du coût du séjour hors frais de dossier et taxes de séjour :
oui non

Ci-joint mon versement de : €

Pour la réservation d'une location ou d'un emplacement

Location emplacement nu :

- Pour tout séjour annulé, non consommé, les arrhes et les frais de dossier resteront acquis au camping.

Assurance annulation et interruption (recommandée) :

Nous vous recommandons fortement de souscrire l'assurance pour bénéficier du remboursement des frais de séjour (selon les conditions générales de l'assurance). Cette assurance est facultative et représente 3 % du coût du séjour.

- En cas d'annulation ou d'interruption de séjour, la responsabilité du camping ne saurait être engagée. De ce fait, cela ne donnera lieu à aucun remboursement de la part du camping.
- La prime d'assurance doit être payée intégralement à la réservation du séjour et est non remboursable.
- L'assurance annulation et interruption rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée du séjour et le montant du séjour non utilisé au prorata temporis en cas de retour prématuré (hors frais de dossier et taxe de séjour).
- En cas de sinistre, vous devez aviser la compagnie sous 5 jours.
- Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles sur simple demande ou consultable en ligne sur www.campezcouvert.com et sur notre site www.lesmancellieres.com

LES VISITEURS

Ils doivent obligatoirement se présenter à l'accueil avant de pénétrer dans le camping, laisser leur véhicule à l'entrée et s'acquitter du tarif visiteur. Ils sont sous la responsabilité de ceux qui les reçoivent.

PRISES DE VUE, VIDEO

Nous pouvons être amenés à vous prendre en photo pour refaire nos publicités. Si vous ne le souhaitez pas, il faudra nous le notifier par courrier recommandé, avant votre arrivée.

LES ANIMAUX

Les chiens de catégorie 1 et 2 sont strictement interdits. Seuls les chiens et les chats tenus en laisse sont acceptés (le carnet de vaccinations vous sera demandé dès votre arrivée).

Ils ne devront jamais rester seuls dans la location.

L'ESPACE AQUATIQUE

L'espace aquatique est non surveillé.

Le port du maillot de bains ou du boxer est obligatoire (short de bain interdit).

Les barbecues et plancha électriques sont interdits
Si pour des raisons indépendantes de notre volonté (intempérie, qualité des eaux, etc....) le parc aquatique devait être fermé, cela ne pourra donner lieu à un remboursement.

MODE DE REGLEMENT

Chèque à l'ordre : SAS LES MANCELLIERES

Chèques vacances (notez sur chaque chèque nom et adresse du titulaire)

Carte bancaire

Virement bancaire

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location et m'engage à prendre connaissance du règlement intérieur dès mon arrivée et de m'y conformer.

A, le

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »